

# M.E.C.S. VILLA MARIE-ANGE M.E.C.S. LA GUITARE HÉBERGEMENT ADOLESCENT.E.S

Secteur

Enfance - Jeunesse - Familles



## Rapport d'activités 2023

M.E.C.S. Villa Marie-Ange  
13, chemin de l'Archet  
06200 Nice / Tél. 04 97 03 29 60

M.E.C.S. La Guitare  
4, avenue de Gairaut  
06100 Nice / Tél. 04 92 07 12 13

[direction-enfance-famille@fondationdenice.org](mailto:direction-enfance-famille@fondationdenice.org)



## SOMMAIRE

<b>I - LE PÔLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS-ES</b> .....	<b>2</b>
1.1 - PRESENTATION DU POLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS-ES.....	2
1.2 - LES MISSIONS ET LES OBJECTIFS DE LA GUITARE ET DE LA VILLA MARIE-ANGE (VMA).....	2
<b>II – LA PRISE EN COMPTE DU LIEN FAMILIAL</b> .....	<b>4</b>
2.1 - LES ADOLESCENTES (VMA).....	4
2.2 - LES ADOLESCENTS (LA GUITARE).....	7
<b>III - LES ACTIONS MENEES EN 2023</b> .....	<b>8</b>
3.1 - FAITS MARQUANTS POUR LA VILLA MARIE-ANGE.....	8
3.2 - FAITS MARQUANTS POUR LA GUITARE.....	10
3.3 - PROJETS COMMUNS .....	12
<b>IV - LES PARTENAIRES</b> .....	<b>16</b>
<b>V - STATISTIQUES ET ANALYSES</b> .....	<b>17</b>
5.1 - TAUX D'OCCUPATION.....	17
5.2 - LES ADMISSIONS .....	20
5.3 - DONNEES GLOBALES SUR L'ACTIVITE 2023.....	22
5.4 - DONNEES SUR LES SORTIES .....	31
<b>VI - GESTION DES MOYENS HUMAINS</b> .....	<b>34</b>
6.1 - LES FORMATIONS EFFECTUEES EN 2023 .....	34
6.2 - LES STAGIAIRES ET APPRENTIS .....	35
6.3 - ABSENTEISME ET ANALYSE DU PERSONNEL.....	37
<b>VII - GESTION DES MOYENS TECHNIQUES</b> .....	<b>38</b>
7.1 - ACCES AU NUMERIQUE.....	38
7.2 - LOGICIEL RH.....	38
7.3 - COMPTABILITE .....	38
<b>VIII - GESTION DES MOYENS EXTERNES</b> .....	<b>39</b>
8.1 - ORGANISATION DE L'ECONOMAT ET PILOTAGE D'ACHAT .....	39
8.2 - MAINTENANCE ET SECURITE .....	39
8.3 - COMMISSION COMMUNALE DE SECURITE.....	40
8.4 - ENTRETIEN DES LOCAUX, DU MATERIEL ET DES VEHICULES .....	40
<b>X - CONCLUSION</b> .....	<b>42</b>
<b>XI - PERSPECTIVES</b> .....	<b>44</b>

# I - LE PÔLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS-ES

## 1.1 - PRESENTATION DU POLE HEBERGEMENT ADOLESCENTS-ES

Ce Pôle reçoit des mineurs garçons et filles âgés de 14 à 18 ans (ou 21 ans dans le cadre d'un Contrat Jeune Majeur), pour une capacité de 33 places, orientés par le Service de l'Aide Sociale à l'Enfance.

### ❖ Hébergement « La Guitare » : (24 places)

- Internat pour garçons âgés de 14 à 18 ans, 9 places mises à disposition dont 1 place repli PAD
- 15 places dans les appartements en diffus pour garçons et filles âgés de 16 à 21 ans, pour faciliter l'organisation du travail, 9 sont rattachées à la Guitare et 6 à la VMA

### ❖ Hébergement « Villa Marie-Ange » (9 places)

- Internat pour filles âgées de 14 à 18 ans, 9 places dont 1 place repli PAD.

## 1.2 - LES MISSIONS ET LES OBJECTIFS DE LA GUITARE ET DE LA VILLA MARIE-ANGE (VMA)

### Les missions

La Guitare et la VMA sont des Maisons d'Enfants à Caractère Social dont les missions et les objectifs sont en premier lieu déterminés par les missions générales de l'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, à savoir :

- Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux adolescents (es) confrontés (es) à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre.
- Pourvoir à l'ensemble des besoins des adolescents (es) confiés (es) à l'établissement et veiller à leur éducation en collaboration avec leur famille ou leur représentant légal.
- Assurer aux adolescents (es) des conditions de vie matérielles et morales
- Recréer, en partenariat avec l'ASE <sup>1</sup>, les conditions d'un retour en famille ou la restauration des liens familiaux lorsque c'est possible.
- Accompagner, aider, soutenir les adolescents (es) dans les apprentissages des actes de la vie quotidienne en vue de l'acquisition de leur autonomie de futurs adultes responsables et citoyens.

---

1 Aide sociale à l'enfance

## Les objectifs

L'objectif principal de notre Pôle Adolescents est de placer le jeune au centre des interventions. Il est écouté, soutenu, valorisé et accompagné dans l'ensemble des aspects importants de sa vie ; relation à l'autre, soin, scolarité, loisir, relations familiales.

Les internats proposent une prise en charge éducative centrée autour de l'intégration des règles de vie collective dans un temps quotidien et un espace contenant, tout en tenant compte du projet personnalisé de chacun.

L'intention principale est de développer toutes les capacités d'autonomie des mineurs accueillis afin de leur permettre d'accéder dès l'âge de 16 ans à des appartements. Pour cela, nous mettons en œuvre toutes les actions susceptibles de développer leur pouvoir d'agir et de valoriser leurs compétences afin d'augmenter leurs capacités d'action.

## Le public accueilli et accompagné

Le mineur accueilli est confié soit au titre :

- D'une mesure Judiciaire : Jugement en Assistance Educative (JAE) ordonnée par un juge pour enfant,
- D'un Accueil Provisoire (AP), mesure administrative proposée à la famille par le Responsable Territorial de la Protection de l'Enfance (RTPE).
- De Tutelle (Mineur sans responsable légal)
- D'un Contrat Jeune Majeur qui est une mesure administrative engageant de manière tripartite le (la) jeune, le RTPE et l'établissement d'accueil.
- D'un repli PAD, accueil d'urgence.

La diversification des modes de prise en charge mise en place ces dernières années (AED<sup>2</sup>, AEMO<sup>3</sup>, PAD, Assistants Familiaux, Parrainage) est considérable. Cependant, les jeunes qui sont accueillis en internat sont ceux pour qui la mise en œuvre de ces dispositifs n'a pas pu être efficace ou réalisable. Leurs parcours sont souvent chaotiques avec un phénomène de multiplicité des placements, donc des ruptures.

Les jeunes que nous accueillons dans nos internats viennent de familles aux problématiques certaines ayant conduit à des mesures d'assistances éducatives ; précarité, situations de violences conjugales ou conflits familiaux, addictions, négligence de soins, maltraitance, abus sexuels, barbarie, présence en discontinue des parents... Des situations qui créent des souffrances chez les enfants qui ressentent de l'injustice et de l'incompréhension. Ces émotions se traduisent par des comportements et fonctionnements que l'on retrouve régulièrement à l'adolescence (Mises en danger, état dépressif, trouble de la conduite alimentaire...).

---

2 Action Educative à Domicile

3 Action Educative en Milieu Ouvert

## II – LA PRISE EN COMPTE DU LIEN FAMILIAL

### 2.1 - LES ADOLESCENTES (VMA)

#### La remobilisation des parents en 2023

A travers la construction du jeu « jouons le développement du pouvoir d’agir », la villa Marie-Ange s’est engagée dans un processus afin de rendre aux parents, la responsabilité de leurs enfants. Nous sommes partis à la recherche des parents qui avaient du mal à se mobiliser dans le placement de leurs jeunes filles.

#### Le profil des familles

A la lecture du profil des familles, on constate qu’elles sont dans un contexte de précarité aux causes multiples, dont les constantes sont cristallisées autour de difficultés socio-économiques et psychologiques qui contribuent à leurs instabilités, à leurs fragilités et à leurs souffrances. On observe principalement des problèmes de logement, d’emploi, fragilité psychologique, des difficultés financières, et d’isolement. Nous avons constaté que ces écueils posaient d’ores et déjà la complexité de notre travail pour les remobiliser ; difficultés à se situer dans le temps, l’espace, à réaliser l’importance d’être constants dans la sphère relationnelle...

Nous étions face à des parents qui n’avaient pas conscience de leurs capacités à prendre soin, éduquer et qui vivaient dans une peur d’être remis en question si jamais ils n’agissaient pas comme ils pensaient le devoir. Cela a créé un mouvement de recul de leur part, un dessaisissement de leur fonction, un abandon de leurs filles à l’équipe éducative, pour ne pas risquer de « mal faire ».

Ce fonctionnement créait également de la méfiance envers l’équipe éducative, une désolidarisation totale et même un esprit de concurrence qui venait alimenter le mal-être des adolescentes qui se trouvaient alors en conflit de loyauté ; immobilisant totalement leurs projections.

Nous avons constaté que les familles avaient besoin que notre équipe puisse développer, améliorer un travail de « Soutien à la Parentalité », afin qu’ils puissent se sentir soutenus, respectés, reconnus dans leur fonction de parents, et ainsi, s’impliquer davantage dans le placement.

Cela a permis à certaines jeunes filles de s’autoriser à : diminuer les conflits de loyautés, s’inscrire dans les apprentissages, et participer à la vie de la famille.

#### Le mouvement des familles

Les familles, les jeunes et l’équipe ont un besoin commun ; celui d’établir une relation plus apaisée et riche en confiance où chacun reprend sa place. Nous avons remis au débat notre projet pour reconquérir les familles absentes, peu mobilisées. La VMA a pris le chemin pour responsabiliser les parents par l’exercice commun de l’autorité parentale. Nous avons recentré nos objectifs sur la façon dont les parents exercent l’obligation de protection et d’éducation.

Cette année nous a permis de réinventer et de retrouver notre vraie place de travailleur social, qui est celle d'accompagner, soutenir, faciliter la parole au sein des familles et d'œuvrer à la restauration de la parentalité. Nous nous sommes positionnés à côté des parents, pour réfléchir ensemble aux moyens de permettre à leurs enfants de grandir, d'apprendre, de s'individualiser.

Notre travail de soutien à la parentalité a aidé les jeunes filles à construire, développer leur identité, leur sentiment d'appartenance, la certitude de faire partie d'une famille. Nous avons ainsi pu réduire les conflits de loyauté, les soulageant de cette difficulté qui venait s'ajouter à des problématiques liées à leurs parcours.

Le soutien à la parentalité s'est déroulé en plusieurs étapes ; il a fallu lutter contre les croyances des parents, entendre comment chacun se voit, recevoir leurs sentiments de méfiance vis-à-vis de l'équipe, la peur de perdre leur place de parent. Nous avons déconstruit les conflits qui s'instaurent lors du placement entre les parents et l'équipe, les malentendus, le sentiment d'être dépossédés pour enfin soutenir la continuité du lien familial et l'appartenance, soigner la filiation imaginaire.

Avant tout, il semblait important de considérer que pour ces familles traversées par les traumatismes relationnels depuis plusieurs générations, le soin de la relation était à envisager dans la continuité du point de vue de l'enfant, et aussi des parents qui parfois n'ont pas compris ou n'ont pas pu comprendre les « besoins du placement ».

C'est en effet un véritable travail de liaison dont ont besoin les enfants vivant un placement, ainsi que d'un soin particulier de leur filiation imaginaire. Ce travail thérapeutique passe par une clarification de leurs liens de naissance, toujours présents du côté du manque et de la carence : manque de relation, manque de protection, manque des soins, un besoin d'amour jamais satisfait.

Selon D. Delecourt sociologue, « il n'est plus question de bons ou mauvais parents », mais de parents dans leurs fonctions parentales, de compétences parentales, de qualifications et de ressources parentales. Le réinvestissement des parents dans leurs fonctions auprès de l'enfant passe par la nécessité d'être reconnu comme tel, d'être accompagnés et soutenu dans l'exercice de leur parentalité.

Cependant, travailler à la réhabilitation parentale ne signifie pas pour autant envisager comme une fin en soi le retour immédiat et obligatoire au domicile. La préservation de l'existence individuelle de l'adolescente, la construction de son avenir, de son intégrité, la mènera peut-être hors de sa famille, perpétuant ainsi le placement (internat, passage en appartement diffus).

A travers le travail de soutien à la parentalité, nous remarquons que les jeunes développent une sécurité par rapport à leurs sentiments d'appartenance à une famille pour suivre leur construction identitaire et leur développement. L'adolescente fait partie d'une famille, son histoire familiale n'appartient pas à l'établissement. Les parents sont essentiels pour transmettre leurs valeurs, leurs croyances, la généalogie de la vie familiale, ainsi que l'histoire même de l'enfant.

Nous constatons que la rupture des liens parents-enfants semble être un facteur important de fragilisation de la famille et de l'adolescente. Pour la jeune, le risque de cette rupture avec l'un ou l'autre parent, est souvent un traumatisme majeur dont elle garde la trace, même une fois devenue adulte.

Engager un travail de « Soutien à la parentalité » c'est aussi œuvrer au retissage des liens parents-enfants. Toutes ces dimensions ont un impact sur la construction identitaire de l'adolescente, sur son épanouissement et sa personnalité, sur son intégration dans la société et son rapport à l'autre.

La démarche développée a mis en valeur la parentalité, elle est une démarche de soutien, en confiance avec les familles, ils sont reconnus partenaires responsables et responsabilisés. Le regard méfiant, disqualifiant sur la famille en difficulté, en position de vulnérabilité, a évolué vers un regard positif sur les capacités parentales et le besoin de travailler avec les parents pour faire bien grandir les jeunes.

A travers ce travail, nous proposons à l'adolescente un « tissage du lien » stable et fiable. C'est grâce à ce lien que la jeune va pouvoir organiser sa vie psychique (sentiment de sécurité interne et d'estime de soi, se lancer dans l'apprentissage de la vie). Nous nous appuyons sur les processus d'attachement (la permanence affective de Bowlby). Cette permanence du lien qui suffira à se développer en dehors de la famille.

Travailler la place de la famille pendant le placement, se traduit par la mise en œuvre d'un travail de « guidance parentale », pour que chacun retrouve sa place et que les rapports avec l'adolescente s'améliorent. Il s'agit tout d'abord d'accueillir la souffrance, de lui donner un espace et de travailler le sens de cette séparation. Développer une démarche d'alliance pour travailler dans la confiance est le prérequis d'un travail de médiation parents-enfants avec comme soutien : l'équipe.

Le fait de relancer les familles pour les informer du moindre détail de l'évolution de leurs enfants, de les inviter à nous rencontrer, même sans la présence des jeunes, simplement pour les écouter, aller à leurs rencontres à l'extérieur, a fini par leur donner envie de se réinvestir. Libérant ainsi les jeunes filles de la place intenable entre les parents et la VMA, le conflit qui doit être de choisir les parents ou le lieu de placement.

Notre regard a changé vis-à-vis des familles absentes, nous sommes reparties du profil de chaque famille et elles ont répondu présentes. Un mouvement positif et participatif s'est mis en route, et nous avons vu des résultats dans l'investissement de la relation parents-enfant-équipe. Les familles ont pris un peu plus de responsabilités : accompagnements aux inscriptions scolaires, rendez-vous médicaux, d'abord avec la présence de l'équipe. Puis, le regain de confiance les a poussés à demander des droits pour bénéficier de sorties à la journée, puis d'hébergements, allant même jusqu'à des vacances ensemble.

Parmi les jeunes filles placées à la VMA, seulement deux d'entre elles sont restées au foyer pendant les fêtes de fin d'année. Les autres ont été invitées dans leurs familles et ont passé des moments très agréables. Les familles ont pu se voir et partager des moments plus apaisés, des vraies rencontres qui leur ont donné envie d'aller toujours plus loin dans les moments de vie quotidienne.

## 2.2 - LES ADOLESCENTS (LA GUITARE)

L'année 2023 a été une année relativement positive au niveau de la dynamique des jeunes, qui pour la plupart ont suivi une scolarité ou un apprentissage, et réussi leurs diplômes au mois de juin. Deux d'entre eux, devenus majeurs, ont quitté la structure en fin d'année, avec un logement stable. D'autres se sont installés dans les appartements, laissant de ce fait la place à l'arrivée de nouveaux adolescents sur l'internat. Quatre de ces derniers garçons accueillis se connaissaient déjà, car ils ont été orientés après un séjour de quelques mois dans la même structure des FEAM, ce qui a facilité leur intégration. Deux d'entre eux n'avaient pas encore 14 ans à leur arrivée et il a été nécessaire de repenser le fonctionnement éducatif afin d'adapter les pratiques à des enfants plus jeunes et moins autonomes.

Nous avons organisé après les admissions de nombreuses rencontres avec les familles qui sont toutes venues volontiers, car elles étaient en demande de connaître le lieu d'accueil et l'équipe éducative. Mais nous avons été confrontés cette année à des dynamiques familiales particulières et différentes de celles rencontrées jusque-là. En effet, trois des nouveaux enfants accueillis ont sollicité eux-mêmes leur placement et refusent encore aujourd'hui, d'être en contact avec leurs familles. La situation reste de ce fait, douloureuse pour l'entourage familial qui ne comprend pas toujours les raisons de ce rejet. Ce qui nous a amenés à rencontrer régulièrement ces parents afin de réfléchir avec eux au sens du placement et de les aider à accepter la séparation. Le maintien de la relation avec l'équipe éducative nous paraît d'autant plus important qu'il reste la seule manière pour la famille de conserver un lien avec l'enfant et d'éviter la rupture.

Par ailleurs, les jeunes sont toujours informés de nos échanges avec leurs parents, et cela nous permet de travailler également avec eux les raisons du placement. Il ne leur est pas toujours aisé de verbaliser leurs griefs et leurs ressentis, car ils présentent fréquemment un blocage émotionnel qui les met dans la confusion et l'insécurité affective. Pour se protéger, ils adoptent alors une posture d'opposition qui se rigidifie dans le temps, ne laissant plus de place à la réflexion ni à l'explication. C'est un long travail d'élaboration qui pourra leur permettre de cheminer et de se libérer de leurs blessures psychiques. Notre mission auprès de ces jeunes est essentiellement celle de les soutenir et de les aider à s'engager dans cette démarche qui sera déterminante pour leur futur.

## III - LES ACTIONS MENEES EN 2023

### 3.1 - FAITS MARQUANTS POUR LA VILLA MARIE-ANGE

#### Un retour aux sources pour les vacances de février

Comme énoncé dans le rapport d'activité précédent, nous avons déménagé en 2022 afin de réaliser des travaux d'étanchéité dans les bureaux de la villa Marie-Ange. Ainsi nous avons transféré les jeunes et l'équipe, dans un autre lieu de vie durant quatre mois.

Malgré une grande volonté d'adaptation de la part des éducateurs et des adolescentes, l'euphorie du déménagement passé, nous avons fini par trouver le temps long. En effet, il ne s'agissait pas seulement de s'adapter à des locaux, mais il nous a fallu trouver une nouvelle organisation due à notre localisation géographique reculée et nous mettre au rythme de l'équipe responsable de notre lieu d'accueil.

Notre service qui avait l'habitude de travailler avec spontanéité et créativité a dû se limiter et s'adapter. Jeunes comme adultes se sont mis à apprécier des choses que nous vivions sur notre quotidien d'avant...

La cuisine éducative qui était souvent boudée par les jeunes a finalement été désirée ; nous avons compris que cela nous permettait : de préparer un repas voulu, d'inviter des jeunes des appartements en dernière minute, de choisir de faire un pique-nique sur la plage de manière spontanée et sans conséquence. Le salon de la villa, que nous pouvions trouver trop vivant et bruyant lorsque nous étions plusieurs à nous y trouver, s'est également mis à nous manquer. En effet, nous n'avions plus de lieu collectif dans lequel nous retrouver, faire des débats, regarder la télévision. Les anniversaires avaient une autre saveur et il était difficile d'organiser des moments de fête ou d'ateliers collectifs dans le but de partager de simples moments de vie, tous ensemble.

Ces quatre mois nous ont permis à tous, et surtout aux adolescentes, d'apprécier la qualité de vie à la villa Marie-Ange. Nous avons ainsi commencé à nous projeter sur notre retour ; qu'allions-nous mettre en place afin de profiter pleinement de cette jolie maison bleue ? Les jeunes ayant connu les locaux de la VMA ont transmis aux éducateurs et nouvelles adolescentes n'ayant vécu qu'au CLAJ, tout l'intérêt qu'elles avaient pour la VMA. Chacun a ainsi pu projeter le retour tant attendu...

Voilà arrivé le jour du grand départ, nous remplissons les véhicules de service, remercions l'équipe du CLAJ et nous dirigeons vers la villa. Sorties des voitures, chacun sourit, prêtes à pousser la porte...

Les anciennes se précipitent pour voir ce qui a changé, retrouver leurs chambres ; quand pour les nouvelles arrivées un temps d'arrêt et d'émerveillement s'impose. Entre deux respirations, nous pouvons entendre : « waouh, c'est comme une vraie maison de famille ».

Dès l'installation, une dynamique très positive s'est mise en place ; les parties communes ont été pleinement investies. Les jeunes se sont mises à prendre soin de la maison, à la ranger, la nettoyer. Des ateliers de jardinage et de décoration du salon ont même eu lieu. En rentrant du collège, lycée, des rituels se mettaient en place pour se retrouver et échanger. Nous avons connu en 2023, des moments de fêtes incroyables.

Désormais, la cuisine est toujours occupée, chacune semble apprécier de faire découvrir ses spécialités culinaires aux autres. Nous sommes dans un véritable mouvement de prendre soin, partager et faire plaisir. Le fait d'avoir connu cette expérience de déménagement ensemble n'y est pas pour rien.



## Un concours dynamique au mois de juin

La Fondation de Nice a organisé un séminaire durant lequel nous pouvions participer à un concours avec pour intitulé : « Mon métier, c'est tout un art ». Toujours fervente d'activités artistiques, l'équipe de la villa Marie-Ange s'est rapidement lancée dans cette nouvelle aventure qui ne pouvait qu'apporter dynamisme, unité et légèreté.

Après avoir choisi des mots à la symbolique forte pour définir l'accompagnement en MECS, nous avons composé une chanson puis pensé à tourner un clip qui ne contiendrait que des scènes réelles de la vie quotidienne. Évidemment, nous ne pouvions agir seuls – il nous fallait faire appel aux adolescentes qui sont au cœur de notre accompagnement.

Tout de suite, les jeunes filles se sont données pour mission de nous soutenir dans ce nouveau projet burlesque ! Chacune s'est trouvé un rôle, et nous étions ainsi partis pour une nouvelle aventure, dans une cohésion choisie et voulue.

Nous avons ainsi remporté le premier prix, celui du « coup de cœur du jury » ; nous avons saisi l'auditoire par l'émotion que nous avons réussi à faire transparaître dans notre vidéo. Chacun a pu percevoir les enjeux de la relation éducative, l'engagement dont chacun fait preuve au quotidien afin de pousser les adolescentes à grandir sereinement, en s'affirmant et en construisant leurs avenir malgré leurs fragilités. Lorsque nous avons annoncé cette victoire aux adolescentes, nous avons eu la chance de voir à quel point elles étaient fières ; cet évènement a été le point de départ vers un mouvement solidaire et social. Valorisées pour avoir su mettre en lumière, uniquement ce qu'elles pouvaient être au quotidien, elles ont pris confiance en elles et en leurs qualités. Cela leur a donné envie de se tourner vers l'autre ; ainsi elles ont été d'autant plus volontaires pour participer à des évènements à visées sociales, environnementales et de défense des droits.

Extraits de la vidéo du concours



### 3.2 - FAITS MARQUANTS POUR LA GUITARE

Cette année 2023 a été guidée sous le signe du sport. La majorité des jeunes accueillis pratiquent un sport en club. Au-delà du maintien de la forme et de la santé, le sport est vecteur de valeurs qui s'inscrivent dans notre mission éducative. Depuis toujours, la Fondation de Nice est convaincue que le sport est un incroyable support à l'insertion. Il permet aux jeunes d'intégrer le respect de l'autre, des règles, le dépassement de soi... autant de valeurs qui dépassent le simple cadre de l'activité physique et participent ainsi à leur éducation de citoyens. Le sport apporte cohésion et intégration sociale. Il permet de partager des moments d'échanges et la création de liens qui dépassent toutes les différences.

La pratique de cette activité permet également d'acquérir de nouvelles compétences en termes de socialisation, de gestion des règles, d'interaction avec l'autre, autant de conduites transposables ensuite dans la vie quotidienne. Enfin, les sports d'équipe permettent la prise de conscience du besoin de l'autre pour réussir, l'entraide et la solidarité. Or, pour ces jeunes que la vie familiale a pu abîmer, il est primordial qu'ils puissent réapprendre à faire confiance et à s'appuyer sur les autres.

Le partenariat établi avec la ville de Nice nous a permis en 2023 d'assister à plusieurs matches, la coupe du Monde de Rugby, mais aussi à des matches de foot au stade de l'Allianz Riviera, dont le match très attendu des éliminatoires de l'Euro entre la France et Gibraltar. Grâce à ces places offertes, les jeunes ont également pu découvrir le hockey sur glace.

Nous avons pour ambition également que ce partenariat soit l'opportunité pour nos jeunes d'évoluer en dehors de leur contexte habituel, dans un espace « neutre » loin des regards parfois stigmatisants eu égard à leur statut « d'enfant placé ». Leur donner la possibilité d'être des jeunes comme les

autres, qui auront ainsi la possibilité de tisser des liens et rencontrer des personnes hors du champ de l'Aide Sociale à l'Enfance.

En 2023, un de nos jeunes a fait la fierté du groupe. K.S majeur accueilli à la MECS la Guitare depuis ses 14 ans fait partie du club d'athlétisme de Monaco. Aujourd'hui, grâce à son investissement, et à la bienveillance de son coach, le jeune K.S est champion départemental du 800 m en salle, champion départemental de cross junior, champion régional du 800m en salle, champion interrégional (ligue) meilleure performance région PACA, champion régional de cross en relais U20. Présélectionné au Championnat de France U20.

Le 12 avril 2023 lors de la journée internationale de l'athlétisme à Monaco, K.S a été qualifié au championnat des petits états d'Europe et a battu son propre record en réalisant le 800m en 1m54.



### 3.3 - PROJETS COMMUNS

#### Janvier ; Un nouveau cahier des charges pour un meilleur accompagnement

En 2023, nous avons repensé nos interventions à destination des jeunes accueillis en appartement. La question du passage en logement semi-autonome et de l'intervention éducative mise en place est en perpétuel questionnement.

Quelle est la bonne fréquence d'intervention en visite à domicile ? Comment travailler l'autonomie affective ? Qu'est-ce qui doit être réalisé lorsque l'on rencontre les jeunes chez eux ?

Comment faire entendre aux jeunes que « oui », il va avoir un appartement, mais « non » ce ne sera pas le sien. « Oui », il va être tout seul, mais va-t-il supporter la solitude. Et les restrictions du règlement, les attentes des éducateurs ? Qu'en sera-t-il ? Les objectifs du CJM pour les majeurs. Accéder à un appartement implique de la responsabilité et de l'autonomie.

Entretenir son logement en est une. S'alimenter sainement et gérer son budget, également. Apprendre à respecter le voisinage. S'investir dans un projet professionnel. Commencer à appréhender les démarches administratives. Tant de choses à faire, avec des interventions restreintes. Il nous fallait alors les repenser. Cet accompagnement est mené par l'équipe éducative, chaque éducateur à la référence d'un jeune en appartement, il est garant du projet de l'enfant. Pour autant, l'équipe intervient indifféremment en VAD (visite à domicile).

Afin de fluidifier les interventions en direction de nos jeunes accueillis, un travail en intelligence collective a été démarré avec l'équipe éducative en 2023, avec la mise place d'un protocole d'intervention en VAD :

- Pour les moins de 18 ans, intervention à domicile et contact téléphonique à minima 1x par semaine.
- Pour les majeurs, une VAD et 1 contact téléphonique à minima tous les quinze jours.

Chaque éducateur référent programme les VAD et en définit le contenu afin que toute l'équipe puisse intervenir de manière cohérente. **Données sur les appartements**

Concernant les mineurs, il est convenu qu'à minima par semaine une VAD doit être réalisée + 1 contact téléphonique.

Pour les majeurs : A minima, par quinzaine, 1 VAD et 1 contact téléphonique

En 2023 350 Visites à domicile (VAD) ont été réalisées sur les 7 appartements de la Guitare (3 appartements partagés de type grands deux pièces et 4 studios). Concernant la VMA 196 VAD ont été réalisés sur les 6 appartements (1 appartement partagé de type grand deux-pièces et 5 studios).

L'organisation des plannings et le renfort de trois éducateurs en soirée permet de dédier des interventions sur l'ensemble des appartements. Ces temps fort, sont source de création de lien pour l'équipe éducative. En partageant un repas, en cuisinant ensemble, en regardant une émission, les jeunes peuvent se confier sur leurs apprentissages de la vie en autonomie et les adultes évaluer les besoins.

Une fois par semaine où tous les quinze jours en fonction des situations, l'éducateur accompagne le jeune au supermarché et évalue sa capacité à gérer son budget en mangeant sainement. L'adolescent apprend à comparer les prix, à regarder les dates de péremption, les promotions... Toutes ces petites choses du quotidien que ces jeunes d'à peine 17 ans doivent s'approprier.

Des contrôles de l'état d'hygiène des appartements sont réalisés toutes les semaines, un compte rendu est rédigé et abordé durant la réunion d'équipe. Une stratégie est réfléchi autour de l'usage d'habiter en fonction de la situation de chaque jeune.

Garantir l'entretien d'un appartement est un véritable défi pour un adolescent ; les corvées, le ménage, les poubelles, la vaisselle, le linge, les sanitaires, ne sont pas une chose facile. Pour certains, il faut apprendre.

Afin de motiver les jeunes, une récompense a été attribuée au top trois des appartements les mieux entretenus, les jeunes ont reçu deux places de cinéma pour s'y rendre avec un ami. Une satisfaction pour les gagnants et une motivation pour les autres.

Pour autant, l'entretien de son lieu de vie n'est pas toujours évident, pour certains jeunes des accompagnements renforcés et spécifiques sont mis en place.

Les conditions de vie sont un déterminant direct de l'état de santé. Un logement dégradé peut induire à des pathologies et est synonyme d'absence de souci de soi, de désinvestissement. Les éducateurs sollicitent et programment des interventions en partenariat avec la maîtresse de maison qui part ses compétences, transmet des techniques d'entretien régulier qui limite l'effort et permet de ne pas se laisser déborder.

En ce sens, une sensibilisation à "l'usage d'habiter" a été organisée par une TISF ainsi qu'un intervenant du service immobilier de la fondation. Plusieurs sujets ont ainsi pu être abordés, et un débat s'est organisé. Nous continuons de travailler et d'innover sur cet objectif.

Un 2023, des informations collectives ont été mises en œuvre pour les jeunes des appartements qui ont entre 16 et 21 ans, ces temps se font autour d'un goûter.

Différentes thématiques LE LOGEMENT-LE BUDGET-LE PERMIS-LE TRAVAIL

Le but de chaque atelier est de les préparer au mieux à la sortie du dispositif de l'ASE et à une autonomie la plus complète. Cette information collective permet aux jeunes de poser leurs questions librement et d'amener d'autres questionnements.

Nous évoquons aussi le statut de salarié, les droits et devoirs, la lecture et compréhension d'une fiche de paie, les impôts.

Les aides de l'état pour les jeunes, l'APL, la prime d'activité, le compte CPF, le compte AMELI.

En 2023 nous avons expérimenté le wifi sur un appartement afin de favoriser l'accès au numérique. Une évaluation est en cours.

La question de l'intervention en appartement continue d'être au cœur de notre réflexion et ambition. Nous projetons diverses possibilités d'amélioration méthodologique.

Depuis peu, nous tentons de maintenir un passage en collocation en sortie de MECS avant d'accéder à un studio. Nous misons sur la collocation pour favoriser l'apprentissage de la vie en autonomie. En fonction de l'évolution du jeune, le passage en studio est proposé et décidé.

## **Juin ; Une sortie culturelle pour développer le mentorat**

En MECS, il arrive trop souvent que les jeunes confiés aient des difficultés à tisser des liens solides ailleurs qu'auprès du personnel éducatif qui les accompagnent. Pourtant, les relations positives sont essentielles à l'épanouissement. Si nous voyons plus loin, les jeunes sortants de l'ASE se retrouvent souvent isolés à leurs départs de nos dispositifs. Ils reviennent auprès de nos équipes pour se sentir entourés, soutenus. Nous avons conscience qu'il est nécessaire pour eux, de favoriser la création de liens solides auprès de personnes extérieures, qui pourraient faire le choix de maintenir une relation sans limites dans le temps.

La section prévention de la protection de l'enfance, en lien avec la Direction des Territoires, nous a sollicité pour proposer à nos jeunes, des sorties culturelles avec de potentiels mentors qui seraient prêts à s'investir relationnellement et sur la durée auprès d'eux. Ces sorties sont organisées en étroite collaboration avec l'AMADE. Elles sont organisées au profit des jeunes confiés inscrits dans le dispositif Mentorat. Pour autant nous avons fait en sorte d'inscrire des jeunes non mentorés afin de tenter de les mobiliser dans l'objectif de favoriser le développement de leur capital social et de leur autonomie, notamment en étayant la relation interpersonnelle initiée avec un mentor, par le partage de sorties culturelles.

Le dimanche 25 juin s'est déroulé la première sortie au musée Océanographique de Monaco : Au programme des ateliers tactiles, des jeux de pistes et pour finir un déjeuner au restaurant du musée. Outre l'aspect relationnel, d'autres enjeux étaient donc visés, notamment en lien avec la découverte de nouveaux métiers pour toujours susciter la curiosité de nos jeunes et pourquoi pas leur permettre de développer de nouvelles ambitions. Ce projet s'inscrit sur la durée et fait partie des axes que nous souhaitons maintenir en 2024.



## Aout ; Engagés pour le patrimoine et la mer

L'année dernière le domaine jeunesse s'est engagé auprès du département pour participer à des sorties sur le voilier « Roses of Jéricho » ; ce projet permettait aux jeunes de les sensibiliser à l'environnement, mais également de découvrir les métiers de la mer. Cette expérience réussie, nous avons été sollicités durant l'été 2023 afin de participer à la première édition des voiles maralpines.

Il s'agissait d'une rencontre organisée par le département des Alpes-Maritimes, en partenariat avec l'association « une Yole pour Villefranche », durant laquelle il était question de présenter les petites embarcations maritimes qui rendent fières de notre patrimoine. Des animations sur les métiers de la mer, des parades nocturnes, visites de bateaux et rencontres avec les différents équipages étaient organisées.

Nos jeunes se sont portés volontaires pour une expérience inédite : celle de faire partie de la TEAM organisation de l'évènement. Il s'agissait de donner un coup de main au quotidien de la manifestation, notamment en s'occupant d'approvisionner en eau et en nourriture les personnes sollicitées.

Les jeunes de la Guitare et de la VMA ont bénéficié d'un point d'ancrage sur le bateau « Roses Of Jericho », et ont pu porter fièrement des uniformes reprenant les logos du « BIMER » du conseil départemental. Cet évènement a été médiatisé et une adolescente a pu être interviewée par le journal « Nice-Matin ».

Cette intégration, immersion dans ce staff a pu permettre des rencontres riches et porteuses d'opportunités, de vivre une expérience collective où les jeunes de l'ASE ont été mis à l'honneur. Leur rôle dans cet évènement a été d'une grande importance pour que l'organisation puisse fonctionner.

Les jeunes volontaires se sont sentis valorisés, importants et engagés dans cet évènement. Ils ressortent de cette expérience avec une nouvelle volonté d'apporter leur soutien dans différents types d'interventions avec des enjeux aux orientations plutôt sociales : tel que les maraudes et l'aide aux personnes les plus démunies.

Le Département des Alpes-Maritimes  
et l'association la Yole de Villefranche vous présentent

LES VOILES  
Maralpines

La nouvelle fête du patrimoine  
maritime méditerranéen !

DU 28 AOÛT AU 2 SEPTEMBRE 2023

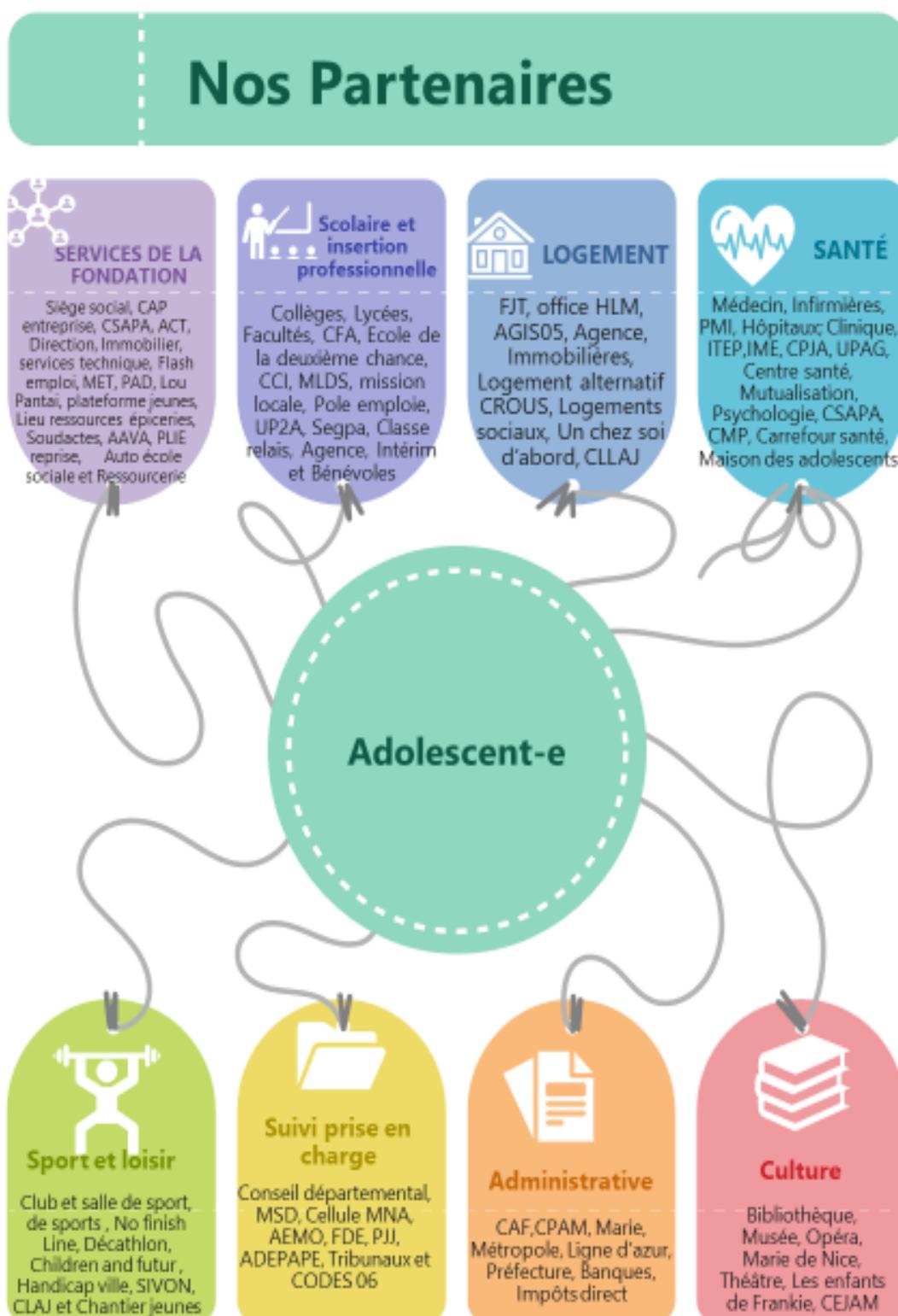
ANIMATIONS Port départemental de la Darse  
de Villefranche-sur-mer

RÉGATES  
ET ESCALES : Villefranche-sur-Mer / Saint-Jean-Cap-Ferrat  
Beaulieu-sur-Mer / Eze / Cap d'Ail

Logo du Département des Alpes-Maritimes



## IV - LES PARTENAIRES



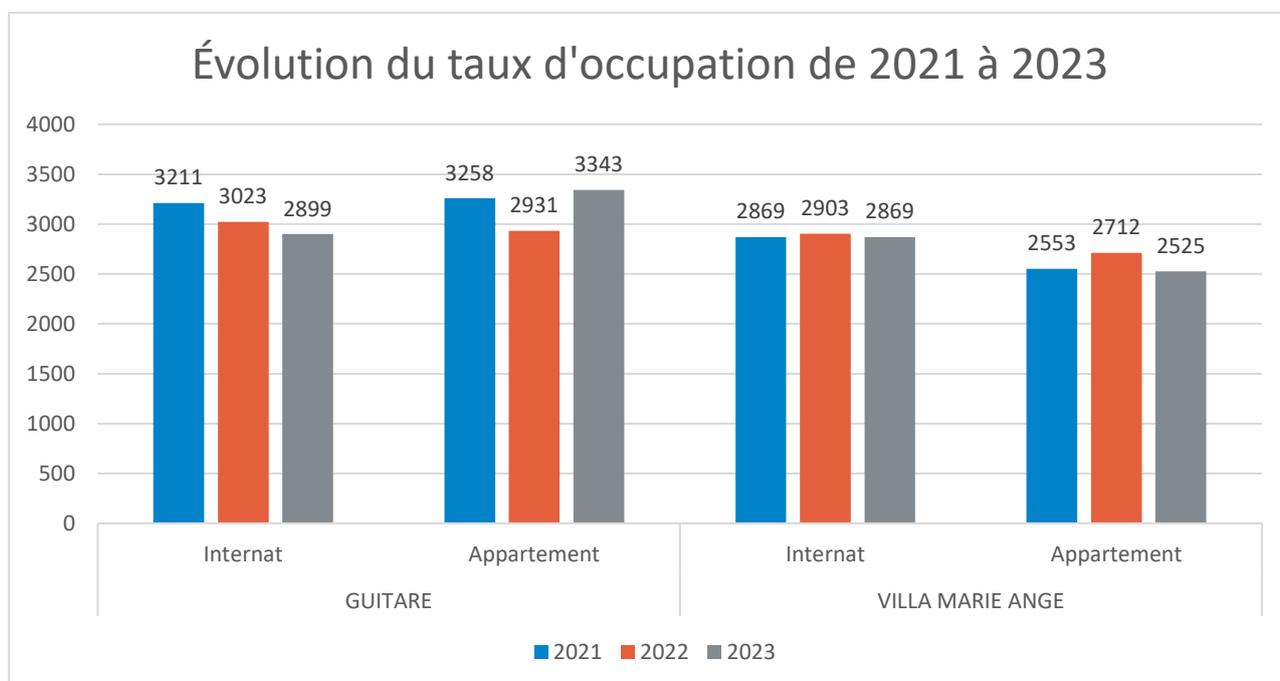
## V - STATISTIQUES ET ANALYSES

### 5.1 - TAUX D'OCCUPATION

#### Nombre de journées réalisées sur 3 ans comprenant les replis et les accueils d'urgence

L'activité du Pôle Hébergement Adolescents pour l'année 2023 se termine avec 11 636 journées d'accueil soit un taux d'occupation de 96,20 %.

Il est à noter que la Fondation de Nice préoccupée à répondre à la demande croissante d'orientations et à limiter, à notre niveau, une saturation du dispositif a souhaité que les places de replis PAD attribuées sur les internats Guitare/VMA n'ai pas d'impact sur le nombre global de mineurs/jeunes majeurs accueillis à l'année. La configuration des bâtis de nos internats ne permettant pas de créer une place spécifique aux replis (9+1). Dans ce cadre, le lit attribué sur chaque internat aux replis PAD (qui n'est donc pas occupé toute l'année) a généré un lit supplémentaire sur les dispositifs appartements (Guitare diffus, VMA Diffus)



**Taux d'occupation hors place de replis PAD, AEDR et AU sur l'Internat Guitare et Villa Marie Ange (sur 8 places Guitare et 8 places VMA).**

<b>Nombre de journée avec % de 2021 à 2023 hors places de replis et AU</b>						
<b>ANNEE</b>	<b>GUITARE Internat</b>	<b>% OCCUPATION</b>	<b>VILLA MARIE ANGE Internat</b>	<b>% OCCUPATION</b>	<b>TOTAL</b>	<b>% OCCUPATION</b>
2021	3148	107,81%	2843	97,36%	<b>5991</b>	102,59%
2022	2938	100,62%	2865	98,12%	<b>5803</b>	99,37%
2023	2873	98,39%	2828	96,85%	<b>5701</b>	97,62%
<b>TOTAL</b>	<b>8959</b>	<b>102,27%</b>	<b>8536</b>	<b>97,44%</b>	<b>17495</b>	<b>99,86%</b>

Les sureffectifs de 2021 et 2022 sur la Guitare s'expliquent par la mobilisation temporaire de la place de replis PAD lors d'une admission en internat avant que nous n'ayons pu organiser le passage d'un mineur sur les appartements. En 2023, cela n'a pas été le cas, nous assistons donc à une légère baisse du taux d'occupation. Cependant, la moyenne sur ses trois dernières années démontre que le pôle adolescent reste largement sollicité par la plateforme d'orientation du CD.

**Récapitulatif du nombre de journées de replis, AEDR et AU de 2021 à 2023**

<b>Nombre de replis PAD, AEDR et Accueil d'urgence de 2021 à 2023</b>						
<b>ANNEE</b>	<b>GUITARE</b>			<b>VILLA MARIE ANGE</b>		
	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
PAD	47	69	15	12	38	4
Accueil d'urgence	0	16	11	10	0	37
Repli AEDR	16	0	0	4	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>63</b>	<b>85</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>38</b>	<b>41</b>

**En 2023, nous avons accueilli :**

**Sur la Guitare :**

En accueil d'urgence (11 jours) = 1 jeune (3 jours), 1 jeune (1 jour), 1 jeune (7 jours) ; En Repli PAD (15 jours) = 1 jeune (3 jours + 6 jours), 1 jeune (6 jours).

**Sur la Villa Marie Ange :**

En accueil d'urgence (37 jours) = 1 jeune (2 jours), 1 jeune (10 jours), 1 jeune (25 jours) ; En Repli PAD (4 jours) = 1 jeune (4 jours)

### Taux d'occupation Appartements (sur 10 places Guitare et 7 places VMA)

Nombre de journées sur les appartements de 2021 à 2023						
ANNEE	GUITARE	% OCCUPATION	VILLA MARIE ANGE	% OCCUPATION	TOTAL	% OCCUPATION
2021	3258	89,26%	2553	99,92%	<b>5811</b>	93,65%
2022	2931	80,30%	2712	106,14%	<b>5643</b>	90,94%
2023	3343	91,59%	2525	98,83%	<b>5868</b>	94,57%
<b>Moyenne sur 3 ans</b>	<b>9532</b>	<b>87,05%</b>	<b>7790</b>	<b>101,63%</b>	<b>17322</b>	<b>93,05%</b>

En 2023 nous avons eu moins de travaux à réaliser sur notre parc immobilier limitant ainsi les périodes d'indisponibilité du logement, ce qui explique un meilleur taux d'occupation

### Taux d'occupation globale : internats + appartements (33 Places + 2 places replis)

Nombre de journées avec % de 2021 à 2023 avec places de replis et AU						
ANNEE	GUITARE		VILLA MARIE ANGE		TOTAL	% Occupation
	Internat	Appartement	Internat	Appartement		
2021	3211	3258	2869	2553	<b>11891</b>	98,72%
2022	3023	2931	2903	2712	<b>11569</b>	96,05%
2023	2899	3343	2869	2525	<b>11636</b>	96,60%
<b>Moyenne sur 3 ans</b>	<b>9133</b>	<b>9532</b>	<b>8641</b>	<b>7790</b>	<b>35096</b>	<b>97,12%</b>

Le taux d'occupation calculé de manière globale en 2023 est en légère hausse par rapport à 2022 mais n'atteint pas le taux de 2021 où nous présentions un sureffectif sur l'internat.

## 5.2 - LES ADMISSIONS

### Nombre d'admissions en 2023

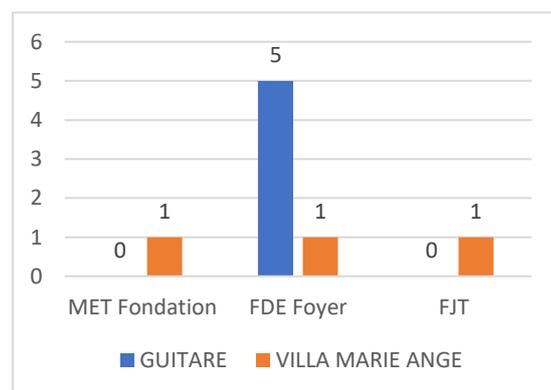
<b>GITARE</b>	5 dont 1 MNA
<b>VILLA MARIE ANGE</b>	3

En 2023, 5 garçons ont intégré la Guitare (7 en 2022) et 3 filles la Villa Marie Ange (4 en 2023). Cette légère baisse s'explique par un nombre de sorties inférieur à 2022 et par des admissions repoussées à début 2024 pour la Guitare faute de pouvoir organiser des temps de rencontre avec les MSD.

### Origine des jeunes à l'admission en 2023

ORIGINE	GITARE	VILLA MARIE ANGE	%
MET Fondation	0	1	<b>13%</b>
FDE	5	1	<b>75%</b>
FJT	0	1	<b>13%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>100%</b>

Contrairement à 2022, la majorité des admissions ont concerné des jeunes pris en charge par les Foyer de l'Enfance des Alpes-Maritimes (FEAM)). Sur la Maison de l'enfance de la Trinité les enfants n'avaient soit pas l'âge d'intégrer la Guitare ou la VMA, soit la problématique individuelle a conduit à des orientations spécifiques en lien avec leur projet.



### Âge des jeunes à l'admission en 2023

ÂGE	GITARE	VILLA MARIE ANGE
13 ans	2	1
14 ans		1
15 ans	1	
16 ans	2	
17 ans		1
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>3</b>

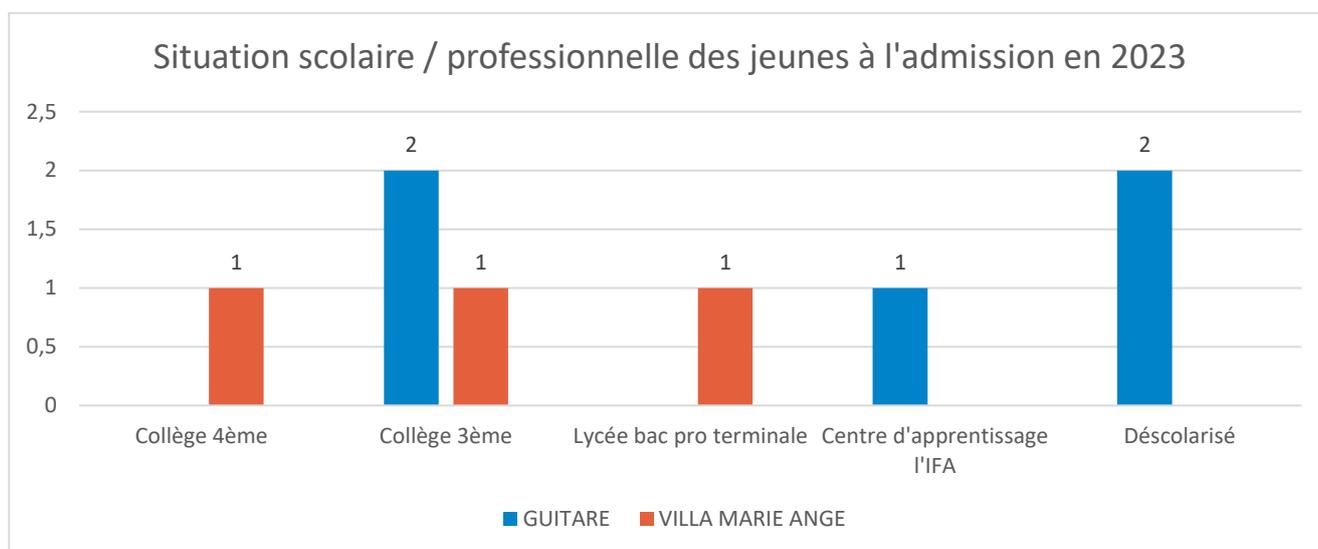
En 2023, 37,5% des jeunes admis ont 16 ans ou plus. Ce chiffre est stable depuis 2022 (36,4%). Cette situation a des incidences sur l'accompagnement que l'on peut proposer, en particulier la préparation au passage sur un appartement en semi-autonomie.

## Mesure des jeunes à l'admission en 2023

MESURE	GUITARE	VILLA MARIE ANGE	%
JAE	5	3	100%

Les jeunes accueillis sont confiés dans le cadre d'un jugement en assistance éducative, pour des durées allant parfois jusqu'à deux ans.

## Scolarité/professionnel à l'admission en 2023



Nous ne notons pas d'écarts particuliers par rapport à 2022, si ce n'est que sur les 5 admissions en 2023 qui concerne la Guitare, 2 mineurs (16 ans) étaient totalement déscolarisés, sans aucune inscription dans un dispositif spécifique et sans réel projet.

## 5.3 - DONNEES GLOBALES SUR L'ACTIVITE 2023

### Nombre de jeunes accompagnés en 2023

<b>GUITARE</b>	22
<b>VILLA MARIE ANGE</b>	19
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>

41 jeunes accompagnés en 2023 contre 44 en 2022. Cette légère baisse est à mettre en parallèle avec un nombre moins important de sorties et des admissions de mineurs plus jeune en 2022 qui ont pour conséquence d'allonger la durée d'accompagnement. La part des jeunes MNA confiés de moins de 16 ans reste stable ( 7 en 2023, 6 en 2022).



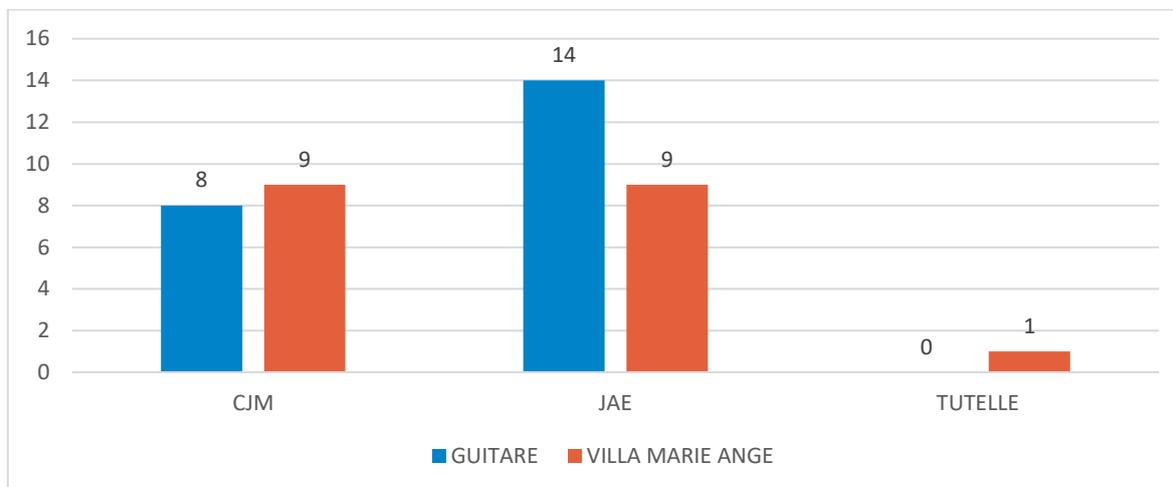
### Âge des jeunes accompagnés (au 31/12/2023)

ÂGE	2023				2022				2021			
	GUITARE	%	VMA	%	GUITARE	%	VMA	%	GUITARE	%	VMA	%
13 ans	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
14 ans	3	14%	1	5%	3	12%	2	11%	1	4%	2	11%
15 ans	2	9%	2	11%	2	8%	1	5%	5	21%	2	11%
16 ans	2	9%	3	16%	5	20%	3	16%	3	13%	5	26%
17 ans	6	27%	4	21%	5	20%	6	32%	4	17%	3	16%
18 ans	5	23%	5	26%	5	20%	2	11%	8	33%	2	11%
19 ans	2	9%	3	16%	4	16%	2	11%	3	13%	1	5%
20 ans	2	9%	1	5%	1	4%	2	11%	0	0%	4	21%
21 ans	0	0%	0	0%	0	0%	1	5%	0	0%	0	0%
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>100%</b>	<b>19</b>	<b>100%</b>	<b>25</b>	<b>100%</b>	<b>19</b>	<b>100%</b>	<b>24</b>	<b>100%</b>	<b>19</b>	<b>100%</b>

**Guitare** : la moyenne d'âge des jeunes garçons accompagnés au 31/12/2023 est de 17 ans ce qui est stable par rapport à 2022 (16,92 ans). La part des jeunes majeurs représente 41% des accompagnements en 2023 sur la Guitare

**Villa Marie Ange** : La moyenne d'âge des jeunes filles accompagnées au 31/12/2023 2023 est de 17,37 ans contre 17,31 ans en 2022, les chiffres sont stables. La part des jeunes majeurs représente 47% des accompagnements en 2023 sur la VMA. Ces chiffres sont stables depuis 2021.

## Type de mesure des jeunes accompagnés au 31/12/2023



Proportionnellement, la part de suivi de jeunes majeurs est plus importante sur la VMA que sur la Guitare. En 2023, les problématiques de santé mentale ont conduit le Département à accorder des CJM plus longs sur la VMA.

## Nombre de jeunes par Territoire en 2023

TERRITOIRE	GUITARE	%	VILLA MARIE ANGE	%
TER 1	0	0%	1	5%
TER 2	1	5%	1	5%
TER 3	7	32%	6	32%
TER 4	7	32%	6	32%
TER 5	1	5%	4	21%
MNA	6	27%	1	5%
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>100%</b>	<b>19</b>	<b>100%</b>

Comme en 2022, la grande majorité des orientations sont adressées par les **territoires 3** (MSD : Nice Cessole, Nice Magnan, Nice ouest, Les vallées) et **territoires 4** (MSD : Nice centre, Nice Lyautey et Nice Port).

## Données scolaires/professionnelles au 31/12/2023 :

SITUATION SCOLAIRE/PRO au 31/12/2023	GUITARE
AFPA	1
Armée marine nationale	1
BTS NDRC	1
CDD Plombier	1
CDI Moniteur éducateur	1
CFA Plomberie 2ème	1
CFA Plombier 1er	1
Collège 3ème	3
Déscolarisé	3
Ecole de la 2eme chance	1
Het C Conseil Ratapignata	1
IFA Mécanique/Auto	1
ISSIM BTS alternance	1
Lycée 2d	1
Lycée professionnel terminal	1
Lycée technologique 2d	1
Mission Locale	1
Service Paul Augier terminal	1
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>

Au 31/12/2023, 9 jeunes accompagnés étaient inscrits au sein d'une scolarité classique. 7 étaient inscrits dans une voie préprofessionnelle ou en emploi, 3 étaient accompagnés dans des dispositifs spécifiques en faveur des jeunes en recherche d'une orientation et 3 étaient complètement déscolarisés (dont deux depuis plus d'un an) sans projet réel. L'équipe étant en difficulté pour les mobiliser sur du long terme. Ces jeunes pouvaient être inscrits au sein d'un parcours délictueux.

### Sur la Guitare :

- ❖ 1 jeune a bénéficié d'un soutien scolaire par des bénévoles
- ❖ 2 jeunes ont bénéficié du mentoring de l'AFEV

<b>SITUATION SCOLAIRE/PRO au 31/12/2023</b>	<b>VILLA MARIE ANGE</b>
Allocation Adulte Handicapé tutrice	1
Auxiliaire de vie scolaire handicap AVSH	1
BAFA animation	1
BAFA animation Intérim Préparation école d'infirmier	1
CAP équipier polyvalent du commerce	1
CDI Boulangerie	1
Collège 3ème	1
Déscolarisé	2
Ecole d'infirmier Croix Rouge	1
Fac de lettre	1
ITEP la Luerna	1
Lycée Estienne d'Orves Mercatique (marketing) terminal	1
Lycée Magnan ASSP 2d	1
Lycée professionnel Esthétique 2d	1
Mission Locale CAP Esthétique	1
Parcours aménagé de formation initial PAFI	1
Service Civique	1
Staffmatch (intérim)	1
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>

Au 31/12/2023, 6 jeunes accompagnés étaient inscrits au sein d'une scolarité classique. 7 étaient inscrits dans une voie préprofessionnelle ou en emploi, 2 étaient accompagnés dans des dispositifs spécifiques en faveur des jeunes en recherche d'une orientation, 2 étaient complètement déscolarisés sans projet réel (jeune en refus d'une orientation spécifique lié à leur trouble psychique) et enfin 2 bénéficiaient d'une orientation dans le champ du handicap.

#### **Sur la Villa Marie Ange :**

- ❖ 4 jeunes ont bénéficié d'un soutien scolaire par une bénévole
- ❖ 1 jeune a bénéficié du mentoring de l'AFEV
- ❖ 1 jeune a bénéficié d'un accompagnement par le Lieu Ressource

## Diplômes obtenus en 2023

DIPLOMES OBTENUS	GUITARE	VILLA MARIE ANGE
Diplôme national du brevet	3	2
Baccalauréat	2	2
CAP	1	
BAFA		1
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>5</b>

Sur la Guitare il y a 100% de réussite aux examens. Concernant la VMA, 2 jeunes filles (une passant le brevet des collèges et l'autre le baccalauréat) ne sont pas allées jusqu'au bout des épreuves de leur examen et ne l'ont donc pas obtenu. Le taux de réussite reste tout de même élevé (71%).

## Activités extra-scolaires en 2023

Guitare : 8 jeunes (Internat + appartements) sont inscrits dans des activités extrascolaires sportives : football, basket, escalade, skate, athlétisme et salle de sport.

Villa Marie Ange : 4 jeunes (internat et appartements) sont inscrites dans des activités extra-scolaire sportives : basket et salle de sport

30% des jeunes accompagnés en 2023 ont souhaité bénéficier d'une activité extrascolaire contre 22% en 2022.

## Données médicales 2023

TYPE D'INTERVENTION	GUITARE	VILLA MARIE ANGE
Santé Action de prévention	29	33
Bilan médical	80	36
RDV médicaux	333	312
Fiche médicale d'admission	5	3

Le nombre de rendez-vous médicaux est très élevé, ils ont augmenté de plus de 50% par rapport à 2022. Une meilleure appropriation du logiciel Némo en 2023 (déployé en 2022) par les équipes explique en partie cette évolution. Les rendez-vous chez les spécialistes (dermatologue, orthodontie, podologue...) nécessitent un accompagnement des équipes éducatives au vu de la minorité des personnes prises en charge. Pour autant, un travail sera mené auprès des équipes pour mettre en œuvre des procédures éducatives (évaluation plus précise de la demande, lien plus régulier avec le médecin référent pour rappeler la spécificité de notre public...) afin de limiter les prises de rendez-vous chez le médecin qui pourrait être inadapté (bobologie).

L'intitulé " bilan médical" correspondent pour la majeure partie aux bilans CPAM mais peut aussi concerner des bilans spécifiques : sanguin, ORL ou ophtalmologique.

## Nombre de suivis psychologiques extérieurs 2023

GUITARE	VILLA MARIE ANGE
1 jeune a eu un suivi psychologique extérieur	4 jeunes ont eu un suivi psychologue extérieur
1 jeune a été suivi par le CMP	2 jeune ont eu un suivi avec un psychiatre extérieur
2 jeunes ont eu des consultations avec un médecin psychiatre	3 jeunes ont eu suivi par le CMP
4 jeunes ont bénéficié d'un traitement en lien avec leur pathologie	1 jeune a eu un suivi avec la psychologue en interne
	3 jeunes ont bénéficié d'un traitement en lien avec leur pathologie

En 2023 sur l'ensemble des jeunes accompagnés sur les deux structures pratiquement 35% d'entre eux ont bénéficié d'un suivi psychologique ou psychiatrique, associer pour plus de 50% des cas à un traitement.

## Nb d'hospitalisation et durée en 2023

**Guitare** : 0 hospitalisation

**Villa Marie Ange** : 2 jeunes majeurs ont été hospitalisés au sein d'unité psychiatrique. L'une pour une durée de dix jours, l'autre pour une durée totale de 6 jours pour 2 hospitalisations courtes.

Les hospitalisations ont significativement baissé cette année ; plusieurs motifs peuvent être à l'origine de cette évolution positive. Pour commencer, nous avons en 2022, réappris aux adolescent(e)s à vivre avec leur environnement extérieur. Après plusieurs périodes de confinement dues au COVID, les jeunes et particulièrement ceux(elles) qui vivaient en appartement indépendants, ont été forcé(e)s d'apprendre à vivre face à leur solitude. Il s'agit déjà d'un apprentissage long et déstabilisant pour des personnes se construisant sans antécédents relationnels, nous pouvons alors imaginer à quel point cela a pu être difficile pour des adolescent(e)s ayant des problématiques touchant à la sphère affective. Renforçant leurs difficultés sociales et leur mal-être.

Les équipes éducatives ont su créer un environnement contenant au travers de ce contexte pourtant anxiogène ; mais le fait de s'habituer à vivre sans interactions autres qu'avec des personnes reconnues comme repère, ont de fait, créé de nouvelles difficultés lors du retour à l'ordinaire.

Il a fallu réapprendre à se tourner vers l'extérieur ; rencontres sociales, appui sur des services et personnes en fonction des problématiques rencontrées... Les structures et partenaires de soin qui avaient pourtant mis tant d'années à être acceptés par les jeunes que nous accompagnons, étaient de nouveau rejetés et bannis.

Avec les parcours traumatiques de chacun, le soin type suivi psychologique a toujours été une nécessité, mais ils ont été interrompus. Il aura fallu près d'une année aux équipes, pour rassurer les adolescent(e)s, et leur redonner l'envie de s'occuper de leurs esprits, de développer leur mieux-être.

En 2023, nous observons un retour important vers les accompagnements psychologiques ; les jeunes ont d'eux-mêmes fait la demande d'accéder à des thérapies. Une majorité a fait le choix, de bénéficier d'un professionnel en libéral, hors structure spécialisée. Il s'agissait alors de thérapies courtes types « EMDR ». Chaque jeune a pu bénéficier d'un psychologue différent, loin des institutions, ce qui leur a conféré la sensation de bénéficier d'un espace privilégié dans lequel ils pourraient être reçus sans risquer que le contenu des séances soit révélé aux travailleurs sociaux.

Le fait de travailler sur la relation à leurs familles, de comprendre leurs difficultés leur a permis d'accueillir leurs histoires familiales, de se regarder avec compassion, mais également de changer de regard sur leurs problématiques. Ils sont plus apaisés dans leur relation à l'autre, dans leurs attentes et découvrent leurs ressources. L'état de crise étant devenu un souvenir, les hospitalisations ne sont donc plus aussi récurrentes.

### Nombre de jeunes relevant MDPH ou ayant obtenu un statut protégé et AAH

**Guitare** : 5 jeunes ont une Notification MDPH

**Villa Marie Ange** : 5 jeunes ont une Notification MDPH dont 1 perçoit l'AAH

24% des jeunes accompagnés en 2023 sur les établissements Guitare/VMA ont bénéficié d'une notification par la MDPH en lien avec leur trouble (16% en 2022)

### Nombre d'entretiens réalisé par les psychologues des établissements

TYPE D'INTERVENTION	GUITARE	VILLA MARIE ANGE
Entretiens individuels jeunes sur l'internat	87	38
Entretiens en groupe sur l'internat	11	87
Entretiens individuels jeunes sur les appartements	60	145
Entretiens en groupe sur les appartements	1	6
Entretiens familiaux	91	52

Les psychologues ont tenté cette année de mobiliser les parents des jeunes confiés afin de leur redonner un rôle dans l'accompagnement proposé sur les établissements. Un vrai travail de fond a pu être mené avec plusieurs familles mobilisées. Le nombre significatif d'entretiens individuels sur les appartements de la psychologue de la VMA s'explique par le besoin des filles accompagnées d'être soutenue durant le déménagement temporaire de la VMA (4 mois) sur le CLAJ de Cimiez à la suite de la réalisation de travaux importants sur la structure.

## Données sur les incidents 2023

**Guitare** : 28 rapports d'incident avec et 2 plaintes déposées au commissariat. 3 jeunes ont bénéficié d'un suivi PJJ, 1 jeune a bénéficié d'un suivi PAJE MIJE + 6 notes d'informations.

**Villa Marie Ange** : 22 rapports d'incident + 3 notes d'information + 3 plaintes + 1 audience pénale + 2 suivis PAJE MIJE+ PJJ

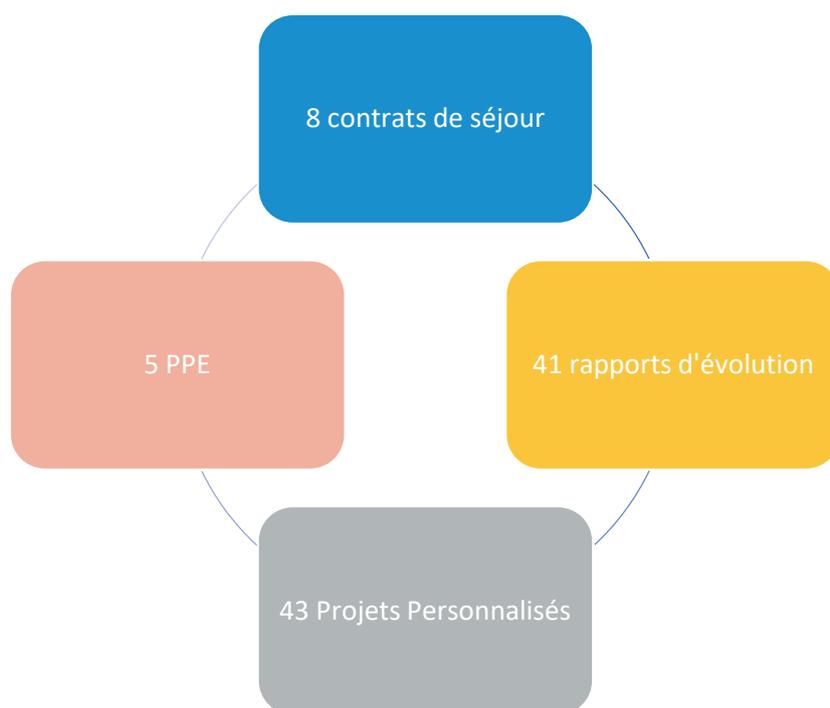
D'une manière générale, les incidents ont été plus nombreux cette année. Cette augmentation est due à l'accueil de mineurs inscrit dans des process de passage à l'acte notamment en début d'accompagnement.

## Nombre de replis de jeunes hébergés en appartement de 2022 à 2023

REPLI SUR L'INTERNAT 2023			
GUITARE		VILLA MARIE ANGE	
NB JOURS	MOTIF	NB JOURS	MOTIF
8	Non-respect du cadre (1 jeune)	5	Mise en danger (1 jeune)
17	En attente logement (1 jeune)	33	Surveillance traitement médical (1 jeune)
		3	Séjour de rupture (1 jeune)
REPLI SUR LES STUDIOS DE LA MET 2023			
GUITARE		VILLA MARIE ANGE	
NB JOURS	MOTIF	NB JOURS	MOTIF
18	Séjour de rupture (3 jeunes concernés sur une durée de : 9, 6, 3 jours)	42	Séjour de rupture (5 jeunes concernés sur une durée de : 4, 5, 5, 16 et 12 jours)
1	Autre (1 jeune)		

Les séjours de rupture sur les studios de la MET sont en augmentation, a contrario les replis des jeunes en appartement pour non-respect du cadre réalisé sur les internats sont en diminution. Il est essentiel pour les internats de garder une souplesse dans le fait de pouvoir faire changer de lieu de vie de manière temporaire un jeune qui dysfonctionne. D'une manière générale, on assiste en 2023 à une diminution de 38% (en nombre de journées) des temps de replis/rupture pour le même nombre de jeunes concernés.

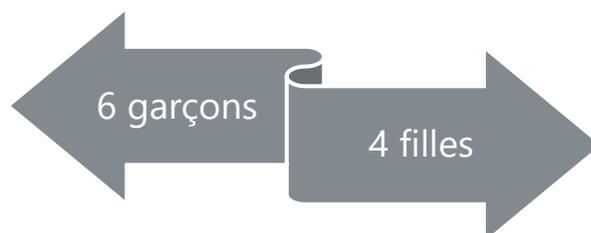
## Nombre d'écrits professionnels (hors note d'incidents) réalisés en 2023 sur les deux structures



Les équipes éducatives ont également participé à 29 audiences éducatives, 16 rencontres avec les RTPE dans le cadre des demandes (émises par les jeunes) de Contrat Jeune Majeur, 19 points techniques et 12 entretiens pré majorité (entretien des 17 ans)

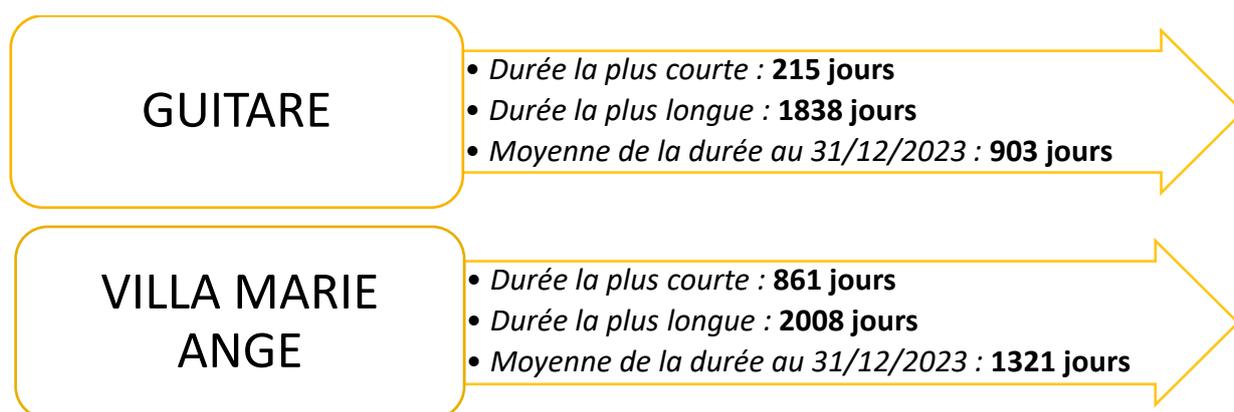
## 5.4 - DONNEES SUR LES SORTIES

### Nombre de jeunes sortis du dispositif en 2023



Le nombre de sorties du dispositif s'élève en 2023 à 10 contre 11 en 2022. Le nombre de sorties des garçons est depuis plusieurs années supérieur à celui des filles qui restent de manière générale, au regard de leur situation, plus longtemps accompagnées. La guitare dispose également de deux places supplémentaires en appartement, ce qui peut également expliquer pour partie cette différence.

### Durée de prise en charge des jeunes sortis en 2023



Concernant l'accompagnement dont la durée est la plus courte sur la Guitare, il s'agit d'un jeune admis à ses 17 ans et qui à sa majorité a refusé un CJM car il était dans le désir d'aller travailler dans un autre département. La durée la plus longue correspond à un jeune pris en charge à ses 14 ans et qui a quitté le dispositif à la fin de ses études pour s'engager dans la marine nationale à ses 19,5 ans.

Concernant l'accompagnement le plus court à la VMA, il s'agit d'une jeune qui a pu, grâce à un travail de fond mené par l'équipe de la VMA sur la reconstruction du lien fille/père, bénéficier d'une fin de Jugement en Assistance Educative (JAE) ordonné par la juge pour enfant au profit d'une AEMO et d'un retour au domicile. Et a contrario concernant l'accompagnement le plus long, il s'agit d'une jeune fille qui a un parcours significatif au sein du secteur. D'abord accompagnée sur la MET, elle intègre la VMA à ses 14 ans et bénéficiera d'un CJM jusqu'à ses 20 ans. Elle sortira du dispositif en emploi avec un logement dans le parc privé et bénéficiera d'une mesure tutélaire pour l'aider à sécuriser et à gérer ses revenus.

## Tableau des sorties en 2023

GUITARE							
NOMBRE	AGE	JOURS	MESURE	CONDITION DE SORTIE	SITUATION PROFESSIONNELLE	SOLUTION HEBERGEMENT	AIDE FINANCIER OBTENUE
Jeune 1	20	1533	CJM	Fin CJM	CDI moniteur éducateur ALC	Logement privé	Fond frecon
Jeune 2	14	254	JAE	Fin JAE	3eme collège	Retour famille	Non
Jeune 3	18	215	CJM	Refus CJM par le jeune	Rien	ADEPAPE06	Non
Jeune 4	19	1838	CJM	Fin CJM	Armée marine	Retour famille	Fond frecon
Jeune 5	18	1092	CJM	Fin CJM	CDD plombier	Logement privé	Fond frecon
Jeune 6	18	484	JAE	Refus CJM par le jeune	Terminale lycée pro	Retour famille	Non

VILLA MARIE ANGE							
NOMBRE	AGE	JOURS	MESURE	CONDITION DE SORTIE	SITUATION PROFESSIONNELLE	SOLUTION HEBERGEMENT	AIDE FINANCIER OBTENUE
Jeune 1	19	2008	CJM	Fin CJM	CDI boulangerie	Plateforme jeune	Fond frecon
Jeune 2	17	861	JAE	Fin JAE / AEMO	BAFA animation	Chez le père	Non
Jeune 3	19	1206	CJM	Fin CJM / ACT	Fac de lettre	ACT	AH
Jeune 4	20	1610	CJM	Fin CJM / Tutrice	AH tutrice	Logement privé	AH

En 2023, dix adolescents/jeunes majeurs ont quitté nos structures :

- Deux mineurs ont pu regagner leurs familles, 1 sans mesure particulière et l'autre en bénéficiant d'une mesure d'AEMO. Ces retours étaient souhaités par les différentes parties. Les conditions étaient réunies pour permettre les fins de mesure de placement ordonné par un juge des enfants.
- Deux jeunes ont souhaité ne pas bénéficier d'un CJM à leur majorité. 1 était étudiant, il est retourné vivre chez sa mère et 1 autre a préféré quitter le département pour travailler.
- Six jeunes ont quitté nos dispositifs à la fin de leur CJM :
  - o Trois étaient en emploi (dont 1 a bénéficié d'une mesure de protection tutélaire) et ont trouvé un logement dans le parc privé,
  - o Une était en emploi, mais est retournée vivre au sein de sa famille.,
  - o Une était étudiante s'est vu proposer une orientation adaptée au vu de ses difficultés.
  - o Un était en emploi et a obtenu une orientation sur la plateforme jeune avec hébergement, car son CJM n'a pas été renouvelé.

## Nombre de contact avec des anciens jeunes accompagnés en 2023

TYPE DE CONTACT	GUITARE	VILLA MARIE ANGE
Courtoisie	2	4
Démarches administratives	4	5
Logement	0	0
Professionnel	2	0
Soutiens social et psychologique	4	10

Il est à noter que certains jeunes comptabilisés dans ce tableau sont venus plusieurs fois pour solliciter de l'aide sur des sujets différents (démarches administratives et soutien social...). Le lieu de placement reste souvent un repère, voire une ressource pour les jeunes anciennement placés.

## Données diverses 2023

Nombre de jeunes ayant bénéficié d'un accompagnement ou d'une prestation proposée par l'un des services internes à la Fondation

TITRE	GUITARE	VILLA MARIE ANGE
Nombre de permis	1	1
Nombre de code	0	1
ACT	0	1
AAVA	2	2
CSAPA	1	0
Autoécole	0	1
Epicerie Solidaire	1	1

## Questionnaire de satisfaction 2023

Sur les 10 jeunes sortis, nous n'avons eu que 2 questionnaires en retour. 8 ne nous l'ont pas rendu. Les commentaires sont plutôt positifs concernant les différentes rubriques : accueil et informations, les locaux et leur aménagement, l'organisation de la vie quotidienne, l'accompagnement éducatif. Toutefois, il est à noter qu'un des deux jeunes a relevé la vétusté de l'établissement et le manque de personnalisation des chambres alors qu'un budget est alloué à chaque nouvel entrant pour justement la personnalisation de l'espace de vie. L'autre jeune a évoqué le fait qu'il s'est senti peu associé à la prise de décision concernant son orientation scolaire. Pour nous, il s'agit d'une difficulté de ce jeune à accepter son réel niveau scolaire et son manque de travail qui a conduit à une réorientation.

## VI - GESTION DES MOYENS HUMAINS

### 6.1 - LES FORMATIONS EFFECTUEES EN 2023

Intitulé de l'action de formation	Nombre de personnels concernés
Formation DAE (2 sessions)	24
Formation Incendie (2 sessions)	33
Premiers secours en santé mentale	2
Prévention et Gestion des situations de violence	4
Prevention de la Radicalisation	2
Prévention et sensibilisation aux risques routiers - conduite	5
Prévention et sensibilisation aux risques routiers - théorie	7
<b>TOTAL</b>	<b>71</b>

#### Nemo Web

2022 est l'année du lancement du logiciel « NEMOWEB ». Les équipes ont pu bénéficier d'une formation de perfectionnement. Il aura fallu un certain temps d'adaptation aux travailleurs sociaux pour s'approprier ce nouvel outil.

En 2023, nous avons pu extraire nos premières statistiques permettant d'abreuver ce rapport d'activité. Nous élaborons également les projets personnalisés ainsi que les rapports d'évolutions directement sur le logiciel.

#### Réunions de travail collectif

Même si les équipes apprécient de bénéficier de formations extérieures, il est important de leur proposer des temps durant lesquels ils peuvent repenser les pratiques de leur quotidien en MECS.

Même si des réunions hebdomadaires leur sont proposées, elles ne suffisent pas toujours à traiter des fonctionnements de fond. Durant les réunions de travail collectives (1 par trimestre), nous prenons une journée entière et mettons en lumière une thématique qui a été choisie en fonction d'une problématique repérée sur le service.

Les éducateurs peuvent ainsi échanger sur leurs pratiques, leurs difficultés et produire par petit groupe dans le but de proposer des pistes de solutions. En fin de réunion, un temps est dédié à l'exposition des travaux réalisés. Un écrit est ensuite réalisé afin que l'outil créé puisse être retrouvé par l'équipe.

Ces instances sont très enrichissantes pour les équipes, qui se sentent valorisées et reconnues dans leur travail. Cela leur donne l'énergie pour maintenir l'investissement demandé dans le cadre de nos projets de services.

## 6.2 - LES STAGIAIRES ET APPRENTIS

### Les stagiaires accueillis en 2023

Nous avons accueilli au cours de l'année 11 stagiaires répartis comme suit :

- Educateurs(rices) spécialisés(ées) : 4 à la GUITARE (3 stages longs et 1 court) et 1 stage long à la VMA
- Monitrice Educatrice : 1 stage long à la VMA
- AES : 1 Guitare (stage 12 semaines)
- CESF : 1 Guitare (8 semaines)
- Psychologue : 1 à la VMA
- Découverte et observation des métiers du social : 1 à la Guitare
- BTS secrétariat : 1 Guitares (8 semaines)

Nous constatons une importante diversité de profils et de compétences. Au-delà de mains supplémentaires, l'accueil des stagiaires permet d'apporter un regard neuf et de questionner nos habitudes. Très souvent jeunes et curieux, les stagiaires investissent toute leur énergie dans la réussite de leur parcours de formation. Encore étudiants, ils disposent d'un point de vue novateur et n'ont pas peur de briser les codes et de comparer la théorie et la pratique.

Les stagiaires peuvent offrir un nouveau souffle, ils nous permettent de prendre du recul sur nos propres pratiques, voire de les améliorer.

En 2023, nous avons fait le choix de recevoir des profils et compétences différents des métiers déjà représentés en MECS.

L'accueil d'AES et de CESF, nous a permis de découvrir la plus-value des spécificités liées à ces métiers dans l'accompagnement au quotidien des jeunes accueillis.

Nous avons eu l'opportunité de proposer des CDD de remplacement à certains stagiaires et de leur permettre de renforcer leur posture professionnelle.

### Contrats d'apprentissage

L'apprentie que nous avons recrutée en 2020 pour la villa Marie-Ange a été diplômée en juin 2023 (ES). Une nouvelle apprentie a été recrutée. Concernant la Guitare l'apprentie est toujours en formation dans nos services.

Le recrutement d'un apprenti nous permet de former un jeune motivé à nos métiers et à notre culture d'entreprise. D'ailleurs à l'approche de la fin du contrat, il arrive très souvent que les apprentis formés restent dans la fondation.

Il nous tient à cœur de former de nouveaux professionnels, car leurs regards neufs et extérieurs permettent toujours de questionner et repenser nos interventions, de manière à toujours parfaire notre accompagnement.

### 6.3 - ABSENTEISME ET ANALYSE DU PERSONNEL

ABSENCES GUITARE EN 2023							
POSTE	EXC	MALADIE COURTE DE 1 A 4 JOURS	MALADIE COURTE DE 5 A 29 JOURS	MALADIE LONGUE DE 30 JOURS ET PLUS	MATERNITE / PATERNITE	MT THERAPEU	Total général
ADM		3					3
COOR		7	10				17
DIR SECT				62			62
MM		9	25				34
PSY		2					2
RA		2	5				7
SN		13	451	55	25	165	709
TS	1	11	38	123	113	216	502
<b>Total général</b>	<b>1</b>	<b>47</b>	<b>529</b>	<b>240</b>	<b>138</b>	<b>381</b>	<b>1336</b>

ABSENCES VILLA MARIE ANGE EN 2023				
POSTE	ACCIDENT DU TRAVAIL	MALADIE COURTE DE 1 A 4 JOURS	MALADIE COURTE DE 5 A 29 JOURS	Total général
SN		3	10	13
TS	44	28	40	112
<b>Total général</b>	<b>44</b>	<b>31</b>	<b>50</b>	<b>125</b>

En 2023, l'absentéisme (hormis les absences liées aux congés Paternité/Maternité et aux Mi-temps thérapeutiques) sur l'établissement la Guitare est en forte baisse (-28 %) par rapport à 2022 (2023 : 755 jours contre 1050 en 2022).

Cette évolution s'explique par une baisse significative des arrêts (notamment ceux supérieurs à 5 jours) concernant la catégorie des travailleurs sociaux (-271 jours). Les arrêts pour maladie inférieure à 5 jours sont eux aussi en diminution (-15%). Il est à noter également l'absence d'arrêt pour accident de travail. Une personne a été en longue maladie 123 jours.

Concernant la VMA, l'absentéisme a diminué de 74%. Cette évolution s'explique par la reprise d'une personne en arrêt long (343 jours d'absence en 2022) en 2023 après une période de 44 jours d'arrêt.

D'une manière générale, le niveau d'absentéisme sur le pôle adolescent est assez bas et reflète l'investissement des différents professionnels intervenant dans notre champ d'action.

## VII - GESTION DES MOYENS TECHNIQUES

### 7.1 - ACCES AU NUMERIQUE

Dans le but de lutter contre la fracture numérique, et permettre aux jeunes d'assurer un suivi de leurs devoirs, de réaliser des recherches ou des démarches administratives, de maintenir le lien avec des personnes qui se trouvent à distance, nous avons mis en place des boîtiers WIFI sur certains appartements en lien avec notre partenaire Koesio.

Afin qu'ils soient surtout un outil support pour l'activité scolaire, certains sites internet ont été bloqués volontairement. A ce jour, quatre appartements en ont été équipés. En 2024, il s'agira d'évaluer l'efficacité de ce projet qui se trouve être coûteux. Pour cela, des questionnaires de satisfaction ont été réalisés ; ils seront à remplir par les jeunes et l'équipe éducative.

### 7.2 - LOGICIEL RH

Un nouveau logiciel de gestion des ressources humaines sera déployé sur l'ensemble de la Fondation (NOVERH) ; il s'agira de faciliter la gestion des plannings, des congés, des éléments de salaires pour les cadres de la Fondation.

### 7.3 - COMPTABILITE

Depuis 2022, une majorité des dépenses effectuées se fait par « **MOONCARD** » ; ce moyen facilite grandement la comptabilité, sécurise l'équipe éducative et permet également une plus grande flexibilité en termes d'organisation des journées pour les éducateurs, ce qui met en exergue leur autonomie et leur pouvoir d'agir.

## VIII - GESTION DES MOYENS EXTERNES

### 8.1 - ORGANISATION DE L'ECONOMAT ET PILOTAGE D'ACHAT

Les cuisines éducatives de la Guitare et de la villa Marie-Ange sont gérées en autonomie par les équipes et par les jeunes. Chaque semaine, un menu est fait à partir de la demande des adolescent(e)s. L'équipe veille à ce qu'il soit équilibré. Ce sont les jeunes qui proposent des repas et constituent ainsi la liste des courses. Celle-ci est envoyée à l'économiste du secteur qui passe ensuite commande dans notre magasin partenaire « super U » situé au boulevard de la Madeleine.

Régulièrement et notamment durant les vacances scolaires, l'équipe va directement faire les courses de la semaine, avec les jeunes.

A la VMA, depuis fin d'année 2023, la commande des courses se fait directement par la coordinatrice du service. Les jeunes filles peuvent ainsi participer et commencer à se préparer à l'autonomie ; elles apprennent à choisir en fonction du prix, se faire plaisir sur certains articles et réduire la notion de plaisir sur d'autres. Il s'agit de la première étape avant d'aller faire des courses en magasin, avec les éducateurs.

### 8.2 - MAINTENANCE ET SECURITE

Les contrats de maintenance sont signés et mutualisés au niveau de la direction de l'immobilier à laquelle sont rattachés les services techniques. Ils permettent de répondre à l'entretien des locaux pour la sécurité des personnes et des biens.

QUALICONSULT est notre prestataire de vérification en termes de sécurité.

Un registre de sécurité est tenu à jour au secrétariat ainsi qu'un échéancier « suivi des contrôles de sécurité » au sein de chaque villa.

Un tableau de suivi des contrôles des obligations en termes de sécurité est tenu par le secrétariat de chaque établissement. Les levées de réserves sont désormais suivies par la direction de secteur avec dans leur gestion le soutien du coordinateur et des agents des services techniques de la Fondation et du responsable d'activités jeunesse.

En conformité aux directives et consignes issues de la circulaire n° DGCS/SD2C/2016/261 du 17 août 2016 relative à la préparation aux situations d'urgence particulière pouvant toucher la sécurité des établissements d'accueil du jeune enfant ou des établissements relevant de la protection de l'enfance, chaque service dispose d'une procédure liée au protocole attentat, d'une malle de survie, et d'une salle de confinement.

Un plan de mise en sûreté général sur le secteur a été rédigé sur chaque établissement avec Secourir 06. Les exercices de confinement ont été renouvelés en 2023 avec la société aqua-protection.

Un système de vidéo a été installé au portail de la villa Marie Ange afin de faciliter l'ouverture de la porte d'entrée et de mieux contrôler l'accès de la villa. Ce type d'aménagement est prévu sur le PPI de la Guitare.

### 8.3 - COMMISSION COMMUNALE DE SECURITE

La commission communale de sécurité au titre de la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public, a émis un avis favorable à la poursuite de l'exploitation, à la suite de la visite périodique en date du 7 juillet 2020 sur la MECS La Guitare. La prochaine est prévue fin 2024/courant 2025.

Le 10 mars 2023 a eu lieu la visite quinquennale de sécurité sur la MECS Villa Marie-Ange nous autorisant à poursuivre l'exploitation de notre établissement.

### 8.4 - ENTRETIEN DES LOCAUX, DU MATERIEL ET DES VEHICULES

Nous considérons que tout élément matériel ayant été détérioré doit rapidement être réparé afin de ne pas appeler à d'autres dégradations. Plus l'environnement dans lequel on vit est sain, plus on en prend soin.

En 2022 une plateforme « **SYNCHROTEAMS** » a été mise en place pour faciliter les demandes d'interventions de l'équipe technique et permettre un meilleur suivi des travaux.

Concernant nos appartements, en lien avec la direction de l'immobilier, nous avons mis en place un système d'état des lieux, en faveur de nos jeunes afin de les préparer à la réalité du logement. Durant ce temps, ils apprennent également à repérer les différents compteurs afin d'être en capacité d'agir en fonction.

La flotte de véhicule en Leasing (Citroën) sur le pôle adolescent se décompose comme suit :

La Guitare dispose d'un Berlingot 7 places et d'une Citroën C3

La VMA dispose d'un Citroën Berlingot 5 places et d'une Citroën C3

A chaque fin de Leasing, nous vérifions l'opportunité de racheter ou pas les véhicules.



## X - CONCLUSION

### VILLA MARIE-ANGE

Les travaux de l'internat et le déménagement à la fin de l'année 2022, ont été un déclencheur au fait de repenser nos pratiques et la façon dont nous accompagnons nos jeunes. Nous déplacer physiquement, nous a emmené à nous décaler pour analyser notre savoir-faire.

Nous avons vu cet évènement, comme l'opportunité de nous réajuster en fonction des réalités de la protection de l'enfance ; contrats jeunes majeures moins longs, sorties de l'ASE avant vingt et un ans, jeunes ayant des troubles du comportement, handicap. L'équipe de la villa Marie-Ange a voulu anticiper son retour sur l'internat, en repensant l'accompagnement des jeunes sur divers volets, à commencer par la question de l'insertion professionnelle.

En effet, nous accompagnons des jeunes filles qui semblent avoir des difficultés à se mobiliser dans une scolarité et à se projeter dans l'avenir. Elles traversent à l'adolescence, une crise existentielle durant laquelle tout est remis en question. Elles se cherchent, se trouvent envahies par leurs émotions incomprises et dont l'origine reste un mystère. Nous savons que cette période est celle, où les jeunes déconstruisent ce qu'elles connaissent et pensent savoir – en fonction de leurs parcours de vies. Cela leur permet par la suite de devenir, des personnes indépendantes et affirmées. Or, pour que ce mouvement puisse se faire, il est nécessaire de se rappeler de sa filiation. Nous avons alors commencé par rendre la responsabilité de leurs enfants, aux familles. Les jeunes se rattachant à nouveau à leurs origines ont pu commencer à réfléchir à leurs fonctionnements et leurs besoins.

Cette étape charnière a ainsi pu créer un mouvement vers un suivi psychologique individuel ; après avoir reçu les informations de la part de la famille, s'être liées à eux, il fallait bien un moyen de digérer certains éléments pour accepter qu'ils fassent partie d'elles. Comprendre qu'elles appartiennent à un système, qu'elles peuvent chanceler en faisant leurs propres choix. Il s'agit d'une première étape à l'insertion, car pour faire vœux d'une orientation, il est nécessaire de se connaître, de s'accepter. C'est en sachant d'où l'on vient que l'on choisit qui l'on devient. Pour continuer en ce sens, nous avons en 2023 proposé diverses activités culturelles et de loisirs, dans l'objectif de susciter la curiosité, permettre la découverte et l'expérimentation.

Le deuxième volet pour lequel nous avons commencé à amorcer un travail de fond est la sortie du dispositif de la protection de l'enfance. Avec comme première étape, une nouvelle façon d'intervenir auprès de nos jeunes des appartements pour travailler sur l'autonomie ; compétences pratiques propres au quotidien, administratives, ainsi que sur l'autonomie affective. En effet, nous avons repéré que les majeures que nous accompagnons voient la sortie des effectifs de la villa Marie-Ange comme une séparation. De ce fait, elles refusent de s'y confronter et mettent en place des stratégies afin de retarder leurs départs.

Nous avons alors proposé un nouveau cahier des charges, avec plus de présence de la part des équipes sur les appartements et moins de retour des jeunes sur les internats. Les objectifs des visites à domicile sont définis en amont avec des actions précises en lien avec le projet personnalisé de chacune. Enfin, nous avons créé la rencontre avec des mentors et des bénévoles réguliers, personnes qui pourraient potentiellement devenir ressources, sur la durée pour les adolescentes. Les échanges sont faits dans le sens de préparer les filles, à leurs avenirs ailleurs qu'auprès de notre équipe. Cela pour qu'elles voient

leurs sorties, comme une nouvelle étape riche et savoureuse et non plus comme une rupture. Ces travaux de 2023 ont donné lieu à de nouvelles réflexions qui seront approfondies en 2024.

## GUITARE

La réussite scolaire est l'une de nos priorités. En 2023, nous avons maintenu l'aide aux devoirs chaque soir. Ce temps d'une heure par jour est encadré par un éducateur qui accompagne les jeunes dans leurs cursus. Ce modèle permet de donner de la régularité aux jeunes et d'inscrire notre souhait de faire de la scolarité une priorité. En 2023, nous avons eu la fierté de pouvoir constater la réussite de tous les jeunes à leur examen de fin d'année.

Le sport a également été le fil conducteur de 2023, les événements sportifs comme la coupe du Monde de Rugby, nous a permis de faire découvrir différents sports auprès de nos adolescents et de développer des vocations. Nous avons observé une augmentation d'adhésion auprès de clubs sportifs ainsi qu'une diversité des licences.

Dans l'objectif de performance et de proactivité, nous avons fait le choix de porter notre réflexion sur l'accompagnement des jeunes lors du passage en appartement.

En 2023, nous avons constaté que les jeunes sont autonomes de plus en plus tard. Le passage en appartements est souvent attendu comme un désir d'émancipation et d'autonomie, mais une fois mit en place la solitude et la dépendance reste la plus grande difficulté. Savoir entretenir un logement et se prendre en charge n'est pas chose facile.

Afin de soutenir nos jeunes en appartements et de leur offrir toutes les clefs de la réussite, nous avons démarré une réflexion sur l'accompagnement à l'usage d'habiter, mais également sur la prise en charge globale d'une visite à domicile. Nous pensons qu'il est à présent important de revoir notre intervention en appartement au vu des changements observés auprès de ces nouvelles générations.

Des chercheurs australiens dénoncent une définition actuelle "particulièrement limitée" de l'adolescence et considèrent qu'elle s'étend désormais de 10 à 24 ans.

En 2024, nous lançons le pari de modifier notre pratique afin d'être au plus près des préoccupations de la réalité de ces nouvelles générations.

## XI - PERSPECTIVES

Cette année a été celle du renouveau ; face à de nouvelles problématiques, un public évoluant, nous avons marqué un temps d'arrêt pour réfléchir à nos pratiques et mettre en place un mouvement de changement. Nous avons aujourd'hui assez de recul pour évaluer les différents travaux que nous avons mis en place et pouvons en faire un bilan positif. En 2024, nous ferons le choix d'approfondir certaines thématiques comme par exemple la notion de référence.

Notre nouveau cahier des charges concernant notre accompagnement pour les jeunes de nos appartements a fait ressortir certains besoins ; nous envisageons de mettre en place un système de mentorat, où les jeunes les plus grand(e)s pourront transmettre leur savoir-faire aux futurs adolescent(e)s qui passeront en logements autonomes. Cette action s'inscrit dans le développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées ; elle est valorisante pour les jeunes qui montrent comment faire et rassurante pour ceux qui apprennent.

Nous retravaillerons également notre livret d'accueil des appartements, et particulièrement la fiche des allocations mensuelles. En effet, nous avons réalisé que malgré les rentrées d'argent de nos jeunes qui travaillent, trop peu d'économies sont faites. Elles sont pourtant essentielles, notamment pour la prise à bail à la sortie du dispositif.

Aussi, alors que nous avons mis en place une collaboration avec la Direction de l'immobilier de la Fondation, pour que nos logements soient équipés à l'entrée des jeunes, nous ferons finalement le choix de les accompagner à l'achat du nécessaire pratique pour bien vivre chez soi. Cela leur permettra de réaliser les dépenses que cela engage, mais aussi d'investir davantage leurs lieux de vie et d'en prendre soin.

Avec l'avancée du permis de conduire à 17 ans, nous projetons d'inscrire les jeunes méritants plus tôt à l'auto-école de notre fondation ; ceci dans un souci de leur permettre une meilleure mobilité à la sortie de l'ASE. En effet, le permis de conduire reste un critère très demandé lors d'un recrutement.

Que ce soit pour les appartements où l'internat, nous faisons le choix en 2024, de replacer les équipes éducatives au centre du volet lié à l'insertion professionnelle. En effet, ces dernières années, plusieurs dispositifs pour l'emploi sont apparus. Pour autant, même si nous avons conscience qu'ils sont des partenaires de choix, nous réalisons que les jeunes que nous accompagnons ont besoin de se sentir sécurisés pour se lancer dans une voie professionnelle. Or, cela passe par le fait d'être entourés par des personnes repérées comme fiables, pour aller dans ce qu'ils considèrent comme une prise de risque.

Nous souhaitons également nous saisir du mouvement solidaire dont les jeunes ont commencé à faire preuve en fin d'année 2023 ; pour cela nous participerons à des actions responsables et citoyennes tels que le nettoyage des plages, des maraudes et toujours la No finish Line.

C'est également en 2024 que se tiendra le tout premier « Conseil des jeunes » du Conseil Départemental. Il s'agira de réunir des adolescents placés afin qu'ils puissent participer aux améliorations de la protection de l'enfance. La Guitare et la Villa Marie-Ange encouragent cette démarche et nos adolescents volontaires participeront avec hardiesse à ces instances.

Toujours dans l'idée de développer nos partenariats, en 2023 nous avons accueilli dans nos locaux l'une des réunions ISN Jeunes de la ville de Nice, animé par un éducateur spécialisé de la Direction de la Prévention et du Développement Social de la ville de Nice.

L'adhésion à ce collectif nous permet de renforcer notre réseau et de nous tenir informés sur les dispositifs existants à destination des jeunes de 16 à 25 ans. Ces réunions ont lieu 1 fois par mois.

Par ailleurs, nous sommes toujours en attente de la négociation du nouveau CPOM. Plusieurs projets ont été pensés, les équipes s'y sont engagées pleinement. Cela fait deux années que nous restons en attente. Certains projets proposés pourraient apporter une nouvelle impulsion au pôle adolescent.

Le PPI de la Guitare, n'a pas été validé par nos financeurs. Nous espérons que la situation va se débloquer en 2024 au vu de l'état de la bâtisse qui continue à se dégrader.

Nous commencerons en 2024, notre évaluation interne. Cet évènement sera sans doute vecteur d'idées riches pour l'évolution de nos services et de nos pratiques avec pour objectif l'amélioration continue de la qualité.



### Présidence

60, rue Gioffredo • 06000 Nice  
Tél. 04 93 13 90 67 • [presidence@fondationdenice.org](mailto:presidence@fondationdenice.org)

### Siège social

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice  
Tél. 04 97 08 82 30 • [siege@fondationdenice.org](mailto:siege@fondationdenice.org)

[www.fondationdenice.org](http://www.fondationdenice.org)



En partenariat actif pour la mise en œuvre des politiques publiques



La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label «Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale» (ESUS).



Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.